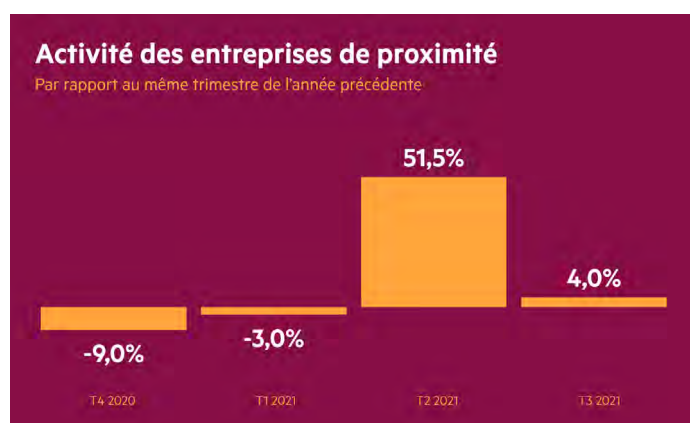


Conjoncture : les entreprises de proximité renouent avec une croissance soutenue

Après un vif rebond de l'activité au deuxième trimestre (+51,5 %), qui s'expliquait par un rattrapage mécanique et par la levée progressive des restrictions sanitaires, les entreprises de proximité ont conforté leur dynamisme au troisième trimestre avec une hausse de 4 % par rapport au troisième trimestre 2020. C'est ce qui ressort d'une enquête Xerfi Spécific menée pour le compte de l'U2P au troisième trimestre 2021 auprès de 6 200 chefs d'entreprise de proximité.

Aussi bien l'artisanat (+5 % par rapport au troisième trimestre 2020) que le commerce alimentaire de proximité-HCR (+8,5 %) et les professions libérales (+2 %) contribuent à cette croissance. Les hôtels, cafés et restaurants ont ainsi vu revenir la clientèle malgré la mise en œuvre du passe sanitaire. Dans l'artisanat, la croissance bénéficie du dynamisme du bâtiment (+8 %). Au sein des professions libérales, les professionnels du droit (+3 %) et de la santé (+2,5 %) connaissent la croissance la plus forte par rapport au troisième trimestre 2020. Signe encourageant quant à l'ampleur de cette dynamique, toutes les Régions sont concernées, avec une croissance qui s'échelonne de 2 % dans le Centre-Val de Loire à 6,5 % en Île-de-France. Période estivale oblige, la Corse connaît une hausse plus robuste, de 10 %. L'opinion des chefs d'entreprise de proximité sur leur trésorerie, quant à elle, se stabilise après la



forte amélioration du deuxième trimestre. Les professionnels ne sont plus que 14 % (-6 points par rapport au deuxième trimestre 2021) à constater une amélioration de leur trésorerie, contre 15 % (+2 points) faisant état d'une détérioration. Du côté des anticipations quant au niveau d'activité à venir, les prévisions négatives continuent de se réduire (26 % au premier trimestre, 16 % au deuxième et 15 % au troi-

sième), mais les prévisions optimistes s'émeussent elles aussi et retrouvent leur niveau du premier trimestre, à 17 %, après un deuxième trimestre très optimiste à 23 %. Ces bons chiffres ne doivent pas faire oublier l'ampleur de la crise traversée par les entreprises de proximité. Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, le niveau d'activité cumulé de l'artisanat, du commerce alimentaire de proxi-

La croissance reste freinée par les difficultés d'approvisionnement et de recrutement.

mité-HCR et des professions libérales reste ainsi inférieur de près d'un point au niveau affiché sur les neuf premiers mois de l'année 2019: -0,8 %. Seul l'artisanat, essentiellement grâce au secteur du bâtiment, a enfin retrouvé son niveau d'avant-crise. « Nous ne pouvons que nous satisfaire du dynamisme des entreprises de proximité, déclare Dominique Métayer, Président de l'U2P. Il doit à tout prix être conforté et pérennisé. Or leur croissance est freinée par un environnement économique complexe, marquée par une hausse des coûts d'approvisionnement et des pénuries de matériaux, et par des difficultés de recrutement en raison du manque de compétences et de main d'œuvre disponibles. » ●

Élections consulaires

Victoire des listes U2P « La Voix des Artisans » aux élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat
page 2

Rendez-vous

L'U2P porte la voix des entreprises de proximité au Salon des Maires et des Collectivités locales 2021
page 3

L'U2P porte la voix des entreprises de proximité au Salon des Maires et des Collectivités locales 2021

Du 16 au 18 novembre prochain, l'U2P et ses organisations membres – CAPEB, CGAD, CNAMS, UNAPL et CNATP – vont à la rencontre des élus locaux pour promouvoir les entreprises de proximité et souligner leur rôle dans le dynamisme et dans l'attractivité des territoires.

Des tables rondes sont organisées tout au long de ces trois jours sur le stand de l'U2P et retransmises sur la [page Facebook U2P TV](#). Aux côtés du Président et des Vice-Présidents de l'U2P, des chefs d'entreprise de proximité, parlementaires, maires, élus locaux et experts vont débattre de questions centrales pour les entreprises de proximité : mobilité, transition écologique, aménagement du territoire ou encore accompagnement des collectivités locales.

Mardi 16 novembre 2021

10 h 30 : *Revitalisation des centres-villes, témoignages et bonnes pratiques*
 11 h 00 : *Commerçants, artisans, professionnels libéraux: comment les soutenir localement ?*
 12 h 00 : *Comment renforcer l'at-*

tractivité des territoires pour les jeunes travaillant dans les entreprises de proximité : travail, logement, mobilité et loisirs
 13 h 00 : *Lever les freins à l'accès des entreprises de proximité aux marchés publics*
 14 h 00 : *Commerçants, artisans, professionnels libéraux: comment les soutenir localement ?*
 15 h 00 : *Transmission et installation d'entreprise : aide des collectivités locales dans le repérage et accompagnement ?*
 16 h 00 : *Entreprises de proximité en milieu rural, une renaissance ?*

Mercredi 17 novembre

10 h 00 : *Changements des modes de vie par le développement du télétravail*
 10 h 30 : *Comment renforcer l'attractivité des territoires pour les jeunes travaillant dans les entre-*

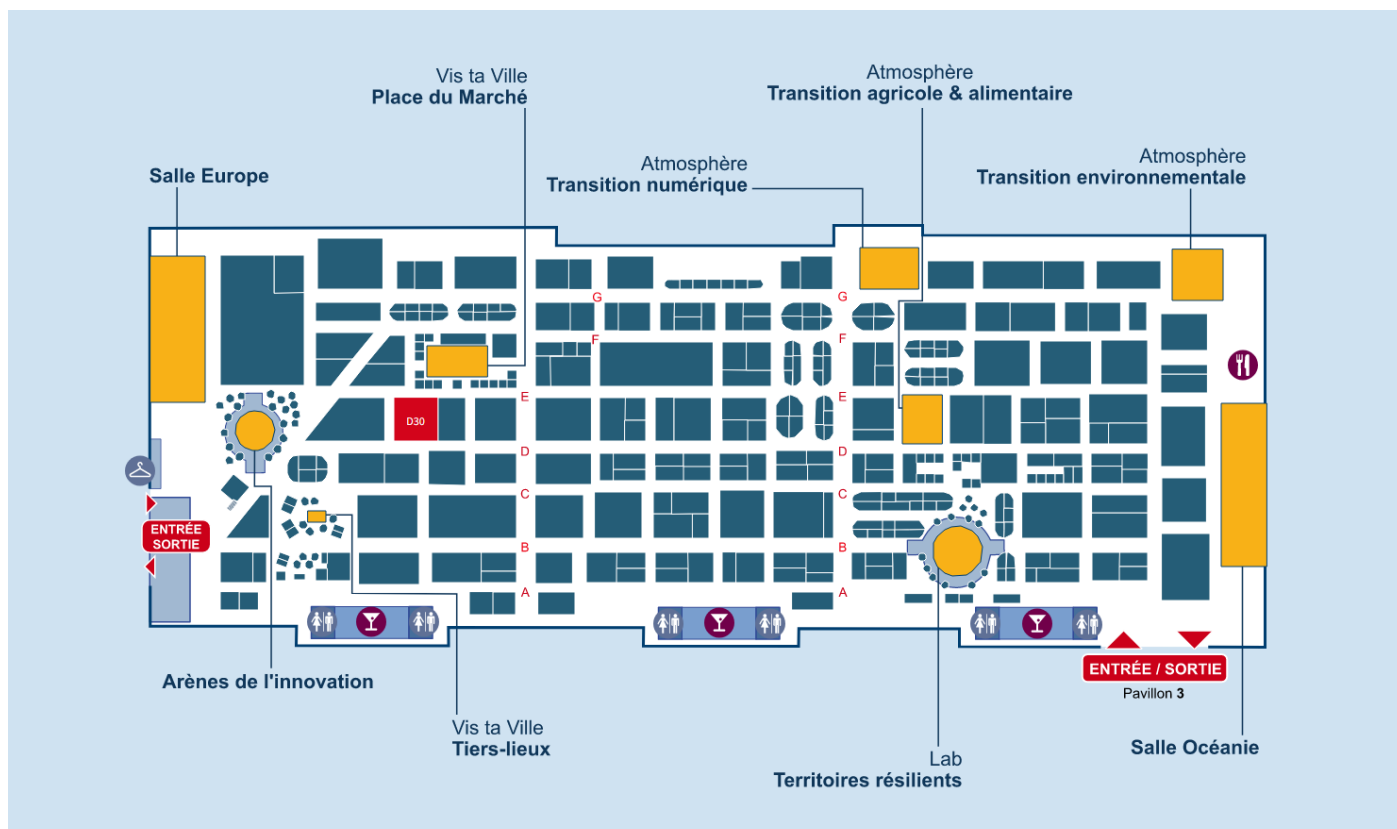
prises de proximité: travail, logement, mobilité et loisirs
 11 h 30 : *Commerçants, artisans, professionnels libéraux: comment les soutenir localement ?*
 12 h 00 : *Mobilité, généralisation des ZFE : quels impacts pour les artisans, commerçants et professionnels libéraux*
 12h30 : *Artisans, commerçants, restaurateurs: principaux acteurs du circuit de proximité*
 14 h 00 : *Commerçants, artisans, professionnels libéraux: comment les soutenir localement ?*
 14 h 30 : *Entreprises de proximité en milieu rural, une renaissance ?*
 15 h 00 : *Généralisation des demandes de permis de construire dématérialisée*
 15 h 30 : *Changement d'habitudes de consommation suite à la crise, jusqu'à quand ?*
 16 h 00 : *Nouveaux profils de*

professionnels : des reconvertis passionnés
 16 h 30 : *Mobilité : impacts pour les artisans, commerçants et professionnels libéraux*

Jeudi 18 novembre

10 h 00 : *Quelles solutions pour l'élimination des déchets des entreprises de proximité par les collectivités locales ?*
 10 h 30 : *Commerçants, artisans, professionnels libéraux: comment les soutenir localement ?*
 11 h 00 : *Comment renforcer l'attractivité des territoires pour les jeunes travaillant dans les métiers de proximité*
 11 h 45 : *Transition numérique et cybersécurité: comment informer et accompagner les entreprises de proximité*
 Inscrivez-vous gratuitement sur salondesmaires.com. ●

Retrouvez l'U2P du 16 au 18 novembre à Paris Expo Porte de Versailles, Pavillon 4, stand D30.



Brèves

L'artisanat du bâtiment enregistre une croissance de 4 % au troisième trimestre 2021. La CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P) a présenté les chiffres de l'activité du troisième trimestre 2021 pour les entreprises artisanales du bâtiment, qui enregistre une hausse de 4 % par rapport au même trimestre de l'année précédente et de +2,2 % par rapport au troisième trimestre 2019. Une croissance qui s'explique principalement par une augmentation de l'activité en entretien-amélioration, deux fois supérieure à celle de la construction neuve (+5 % contre +2,5 %) et à celle de la rénovation énergétique des logements qui progresse de +5,5 %. Les carnets de commandes restent élevés et représentent 103 jours de travail au troisième trimestre 2021, soit une progression de 31 jours par rapport à la même période de l'année précédente. Retrouvez les chiffres détaillés sur www.capeb.fr.

Madame Artisanat 2022 : les candidatures sont ouvertes. Le jury se réunira en février 2022 pour décerner trois catégories de prix : « Madame Artisanat » (une chef d'entreprise en activité depuis au moins trois ans, ou une entrepreneuse ayant finalisé le rachat d'une entreprise), « Madame Apprentie » (une apprentie en formation dans l'un des 137 CFA du réseau des CMA) et « Madame Engagée » (un projet audacieux et innovant dans le domaine du numérique, de l'économie sociale et solidaire, ou qui a un impact positif sur leur territoire). Un prix « Coup de cœur » sera également

décerné. Les dossiers de candidature peuvent être déposés jusqu'au 31 janvier 2022 auprès de sa Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Plus d'informations sur artisanat.fr.

Mise en place de « l'indemnité inflation » : les travailleurs indépendants éligibles. Pour faire face aux conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat des Français, le gouvernement a décidé d'octroyer une « indemnité inflation », c'est-à-dire une aide exceptionnelle d'un montant de 100 euros, qui sera versée en une seule fois aux personnes remplissant les critères d'éligibilité. Pour les travailleurs indépendants, l'indemnité sera versée si le travailleur indépendant a été en activité au cours du mois d'octobre 2021 et si son revenu d'activité moyen perçu est inférieur à 2 000 euros nets par mois pour l'année 2020. Plus d'informations sur www.urssaf.fr.

L'aide exceptionnelle à l'embauche d'alternants et la majoration de l'aide unique à l'embauche d'apprentis devraient être prolongées jusqu'au 30 juin 2022. L'U2P se félicite de ce report et préconise de pérenniser la mesure. L'aide, attribuée au titre de l'embauche d'apprentis et de jeunes en contrat de professionnalisation, peut atteindre 5 000 euros pour un mineur et 8 000 euros pour un majeur. Un accompagnement qui donne une plus grande marge de manœuvre aux chefs d'entreprise pour continuer à recruter et à former des alternants. Leur facilité d'insertion dans le monde du travail par la suite confirme l'excellence de ce mode de formation. ●

Sur les réseaux sociaux

Plus qu'un revenu minimum le contrat d'engagement jeune #CEJ sera un outil supplémentaire utile pour rapprocher les jeunes sans emploi ni formation du marché du travail, notamment par la voie de l'apprentissage.

TWITTER — @U2P_FRANCE — 2 NOVEMBRE 2021

Agenda

4 novembre

Réunion du Bureau de l'U2P.

16, 17 et 18 novembre

Retrouvez l'U2P au Salon des Maires et des Collectivités locales 2021 (Pavillon 4, stand D30) ou en direct sur la [page Facebook U2P TV](https://www.facebook.com/U2P.TV).

17 novembre

Réunion du Conseil National de l'U2P.

23 novembre

Réunion bilatérale du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Élisabeth Borne.

1^{er} décembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P à la séance de lancement des Assises du Commerce en présence du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, et du ministre délégué chargé des PME, Alain Griset.

2 décembre

Réunion du Bureau de l'U2P.

3 décembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P au congrès annuel de l'UNAPL (professions libérales, membre de l'U2P).

8 décembre

9^e réunion nationale des CPRIA, à Paris, en présence du Président et du Secrétaire général de l'U2P.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 novembre 2021

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage